

Compréhension plurielle des aînés en situation de handicap et de la dynamique de la maltraitance

Par Jihan Abbas

Le 10 mai 2023



DisAbled Women's Network

Réseau d'action des femmes handicapées



À PROPOS DE DAWN CANADA

Le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (DAWN Canada) est une organisation nationale, féministe et pluri-handicap dont la mission est de mettre fin à la pauvreté, à l'isolement, à la discrimination et à la violence dont sont victimes les femmes handicapées et les femmes sourdes au Canada. DAWN Canada œuvre à leur avancement et à leur inclusion dans la société. Notre thème stratégique global en est un de leadership, de partenariat et de réseautage de façon à mobiliser tous les ordres de gouvernement et les secteurs plus larges du handicap et des femmes, ainsi que d'autres parties prenantes, afin de s'attaquer à nos principaux enjeux.

-  469, boul. Jean-Talon O.,
bureau 215
Montréal (Québec)
H3N 1R4
-  514-396-0009
-  514-396-6585
-  1-866-396-0074
-  recherche@dawnCanada.net
-  www.dawnCanada.net



Travaux de DAWN Canada dans ce domaine

Les travaux antérieurs de DAWN Canada dans ce domaine comprennent un premier projet financé par le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) et mené avec Inclusion Canada (anciennement l'Association canadienne pour l'intégration communautaire) axé sur la violence et les aînés, un projet de recherche récent financé par le ministère de la Justice, une recherche sur laquelle devait s'appuyer le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, et un partenariat (toujours actif) pour soutenir, de concert avec le Réseau canadien pour la prévention du mauvais traitement des aînés (RCPMTA), le développement d'outils de dépistage de la maltraitance chez les populations âgées au Canada, ceci grâce à une subvention de 36 mois de Femmes et Égalité des genres Canada¹.

Portée des travaux

Ce rapport vise à faire mieux connaître les intersections entre la maltraitance des aînés et le handicap, en mettant l'accent sur l'exploitation financière. Cette occasion de financement, offerte par le PNHA, permet à DAWN Canada de s'appuyer sur un ensemble de travaux et de recherches existants dans le domaine de la violence et de la maltraitance, et de définir

¹ Cette évaluation des besoins a été retardée en raison du temps nécessaire à l'étude exploratoire (achevée en novembre 2022). Cette évaluation, qui comble les lacunes constatées en ce qui concerne l'inclusion d'une perspective de handicap dans les travaux portant sur les personnes âgées et la maltraitance, contribuera à éclairer, au cours des prochaines années, nos efforts associés à ce projet.



les domaines prioritaires pour les recherches à venir. Ce rapport comprend un examen des principales recherches, des outils et ressources existants pour la sensibilisation du public et la prévention, ainsi que des mesures tangibles que DAWN Canada prendra après la publication du rapport pour faire progresser le travail à l'intersection de l'âge, du handicap et de la maltraitance, ainsi que d'autres facteurs identitaires croisés. Ce rapport traite de la partie du projet consacrée à l'évaluation des besoins, qui permettra de déterminer les lacunes, les besoins en matière de sensibilisation, ainsi que les outils et ressources pratiques destinés aux intervenants.

Les données de ce rapport seront publiées sur le site Web de DAWN Canada (lequel est bilingue et facilement accessible) et serviront de fondement pour la création d'outils et d'activités liés au projet, y compris des fiches d'information, une liste de ressources et du contenu pour les médias sociaux, ainsi que pour le matériel de présentation à inclure dans les travaux de DAWN Canada sur le handicap, le vieillissement et la maltraitance.

Principales conclusions : Partenariat avec le RCPMTA²

Le partenariat entre DAWN Canada et le RCPMTA est axé sur la violence fondée sur le sexe et la violence entre partenaires intimes. Les résultats de l'étude exploratoire réalisée dans le cadre de ce partenariat ont permis d'étayer le présent rapport et de fournir le contexte nécessaire à l'examen de la maltraitance des aînés en situation de handicap, en mettant l'accent sur

² Ces résultats reflètent la première année d'activités du projet triennal du RCPMTA.



l'exploitation financière.

Les principales conclusions de la première année de ce partenariat et des recherches connexes sont présentées ci-dessous.

- La maltraitance des aînés est de plus en plus répandue dans le monde, et la COVID-19 a exacerbé cette situation pour nombre d'entre eux.
- Bien que des hommes et des garçons soient aussi victimes de violence entre partenaires intimes, cette forme de violence touche de manière disproportionnée les femmes et les filles, et ce, à l'échelle mondiale.
- La violence fondée sur le sexe englobe de multiples formes de violence à l'encontre des femmes et des filles, telles que les abus sexuels, physiques, émotionnels et financiers. La violence fondée sur le sexe a de nombreuses conséquences néfastes pour la victime et d'autres personnes, ainsi que des répercussions qui perdurent toute la vie. La violence entre partenaires intimes désigne les différentes formes de violence qui se produisent dans le cadre des relations amoureuses.
- L'intersectionnalité³ est un aspect important de la violence fondée sur le sexe, car les oppressions croisées peuvent élever des obstacles systémiques dans plusieurs domaines qui entraînent un risque de violence.

³ S'entend de l'intersectionnalité les façons dont de multiples systèmes d'inégalités se conjuguent dans la vie de personnes diverses, de sorte qu'elles peuvent être confrontées à des obstacles et à des discriminations accrus et particuliers en fonction de leur identité sociale, notamment la race, le sexe, le handicap, la classe sociale, le statut d'Autochtone et la diversité sexuelle et de genre. Définition tirée du Center for Intersectional Justice. « what is



- Les femmes âgées ont toujours été exclues des recherches et des données relatives à la violence fondée sur le sexe et à la violence entre partenaires intimes. Les recherches existantes en la matière mettent généralement l'accent sur les femmes en âge de procréer.
- Les femmes âgées subissent souvent des formes de maltraitance différentes de celles auxquelles se heurtent les femmes plus jeunes.
- En ce qui concerne les femmes âgées, l'auteur de maltraitance est souvent un enfant devenu adulte ou un partenaire intime, d'où la nécessité de mettre en place des mesures de signalement et d'intervention particulières.
- Il existe des obstacles importants au signalement, car les femmes âgées sont souvent en marge de la société et restent dans l'angle mort des chercheurs et des autres acteurs de la lutte contre la violence fondée sur le sexe (membres de la famille, clergé, système judiciaire, etc.).

L'étude exploratoire a révélé un certain nombre de thèmes clés. Les **trois thèmes** suivants traitent des lacunes générales en ce qui concerne la maltraitance des aînés et des personnes en situation de handicap :

1. Les femmes âgées ne sont pas le groupe cible de la plupart des études et outils.
2. Les outils de dépistage et d'intervention devraient également tenir compte des résultats en matière de santé.



3. Les outils d'intervention devraient être axés sur le soutien social et l'autonomisation.

Ces thèmes se recoupent et sont pertinents pour l'étude de la maltraitance à l'intersection de l'âge et du handicap, en tenant compte des inégalités qui se croisent.

Principales recherches

Tout au long de leur vie, les personnes en situation de handicap, tout particulièrement les femmes ainsi que les personnes autochtones et racisées, sont confrontées à des niveaux de violence plus élevés que les personnes sans handicap. Pour les personnes en situation de handicap, les expériences de victimisation commencent souvent en bas âge et peuvent provoquer des traumatismes indélébiles, entraînant l'acquisition de nouveaux handicaps ainsi qu'une normalisation de la maltraitance qui crée le risque d'autres situations de maltraitance plus tard dans la vie. Les données canadiennes et américaines montrent que les enfants en situation de handicap courent un risque accru de victimisation⁴. Une étude canadienne portant sur l'interconnexion des différentes formes de maltraitance tout au long de la vie a mis en évidence quatre thèmes majeurs : les cycles intergénérationnels de la maltraitance; la violence tout au long de la vie; l'exposition à de multiples types de maltraitance des aînés; une violence continue entre partenaires

⁴ Smith, Nancy, et Sandra Harrell. *Sexual abuse of children with disabilities: A national snapshot*, 2013; Cotter, Adam. *Violent victimization of women with disabilities*, 2014, 2018.



intimes qui se transforme en maltraitance chez les aînés⁵. Cette étude suggère également que les victimes de maltraitance souffrent souvent en silence et que cette situation est aggravée par des facteurs tels que l'âgisme et le sexisme, qui requièrent une sensibilisation et un accès accru à un soutien formel et informel⁶. À l'intersection entre l'âge et le handicap, la recherche note également que des symptômes dépressifs sont associés à la maltraitance des aînés, les personnes souffrant de dépression étant deux fois plus susceptibles d'être victimes de maltraitance.

Les Nations Unies estiment que 46 % des personnes âgées de 60 ans et plus souffrent d'un handicap⁷. Au Canada, 38 % des personnes âgées de plus de 65 ans vivent avec un handicap, et ce chiffre atteint 47 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre avec un handicap tout au long de leur vie. Un tiers des Canadiennes âgées de 65 à 74 ans vivraient avec un handicap, et ce serait le cas pour près de la moitié (49 %) des Canadiennes âgées de 75 ans et plus⁸. Compte tenu des taux élevés de handicap chez les Canadiens âgés, il est devenu essentiel de comprendre la dynamique de l'invalidité et du vieillissement qui crée des

⁵ Walsh, Christine A., et coll. « Violence across the lifespan: Interconnections among forms of abuse as described by marginalized Canadian elders and their care-givers », *British Journal of Social Work*, vol. 37, n° 3, 2007, p. 491-514.

⁶ *Ibid.*

⁷ Nations Unies (sans date). *Aging and Disability*. Sur Internet : <https://www.un.org/development/desa/disabilities/disability-and-ageing.html>

⁸ Morris, S., G. Fawcett, L. Brisebois et J. Hughes. *Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017*. Statistique Canada : Rapports sur l'enquête canadienne sur l'incapacité, 2018. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018002-fra.htm>



vulnérabilités à la violence pour cette population.

Les personnes en situation de handicap, et plus particulièrement les femmes, subissent de manière disproportionnée diverses formes de maltraitance, comme en témoignent les données suivantes :

- Les personnes en situation de handicap sont **deux fois plus susceptibles d'être victimes de violence** que les personnes sans handicap⁹;
- **Dans 39 % des crimes violents signalés** (agression sexuelle, vol qualifié ou agression physique), **les victimes sont des personnes handicapées et 45 % de ces victimes sont des femmes handicapées**¹⁰;
- **En tout, 23 % des femmes handicapées ont été victimes de violence ou de maltraitance émotionnelle, financière, physique ou sexuelle infligées par leur partenaire actuel ou par un ancien partenaire** au cours des cinq dernières années¹¹.
- **Dans 44 % des cas**, les femmes handicapées ont déclaré **que leur agresseur était un ami, une connaissance ou un voisin**, et dans 30 % des cas, la victimisation se produit à la maison¹².

Bien que la recherche présente souvent les expériences des personnes handicapées et des personnes âgées comme distinctes, il existe des chevauchements qui méritent d'être pris en considération. En effet,

⁹ Cotter, Adam. « Violent victimization of women with disabilities, 2014 », 2018.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*



l'intersection du vieillissement et du handicap est importante, car les personnes acquièrent des handicaps en vieillissant (même si elles ne s'identifient pas elles-mêmes comme ayant un handicap). Les personnes âgées peuvent donc vivre dans les mêmes conditions que celles qui rendent les personnes handicapées plus vulnérables à la violence. Des données canadiennes récentes indiquent que les handicaps physiques (dextérité, flexibilité et mobilité) apparaissent généralement vers la cinquantaine, tandis que les handicaps liés à la douleur, à l'audition et à la mémoire apparaissent généralement vers la quarantaine, les handicaps visuels apparaissent vers la trentaine et les handicaps d'apprentissage et de santé mentale vers la vingtaine¹³.

On estime qu'**une personne âgée sur six est victime de maltraitance** et que cette maltraitance est **souvent le fait de membres de la famille ou d'amis**¹⁴. Une étude portant sur les facteurs de risque de maltraitance chez les personnes âgées handicapées prises en charge par des membres de leur famille a révélé que des facteurs tels que les contraintes économiques, le handicap en soi, le fardeau que cela représente pour l'aidant et le soutien social informel jouaient un rôle important¹⁵. Les chercheurs suggèrent que les programmes destinés aux proches aidants et les services de soutien

¹³ Morris, S., et C. McDiarmid, *Age of Disability: From Onset to Limitation, 2021*. Rapports sur l'enquête canadienne sur l'incapacité.

¹⁴ *Reports of elder abuse soar in Canada as COVID-19 further isolates vulnerable seniors (2021)*. Sur Internet : <https://www.canage.ca/reports-of-elder-abuse-soar-in-canada-as-covid-19-further-isolates-vulnerable-seniors/>

¹⁵ Lee, Minhong. « Caregiver stress and elder abuse among Korean family caregivers of older adults with disabilities », *Journal of Family Violence*, vol. 23, n° 8 (2008), p. 707-712.



psychosocial peuvent contribuer à réduire et à prévenir la maltraitance des aînés¹⁶. Il n'y a pas de données disponibles sur les taux de violence parmi les femmes âgées handicapées en particulier, ni de données ventilées en fonction de la race, du statut d'Autochtone, de la classe sociale, du genre et de la diversité sexuelle, etc.

Exploitation financière

Alors que la maltraitance des aînés fait l'objet d'un nombre croissant d'études, l'exploitation financière de cette population reste mal comprise¹⁷, bien qu'elle l'emporte au Canada sur toutes les autres formes de maltraitance¹⁸. Le gouvernement canadien définit l'exploitation financière comme « l'utilisation illégale ou non autorisée des ressources financières ou des biens d'une autre personne »¹⁹. Au nombre des exemples d'exploitation financière, citons les pressions exercées sur une personne pour qu'elle prête ou donne son argent, le vol pur et simple ou l'usage abusif d'une procuration.

Les membres de la famille sont souvent les auteurs d'exploitation financière à l'égard des personnes âgées. Or, ces dernières sont moins susceptibles de percevoir cette forme de maltraitance lorsqu'il s'agit de leurs enfants adultes,

¹⁶ Lee, Minhong. « Caregiver stress and elder abuse among Korean family caregivers of older adults with disabilities », *Journal of Family Violence*, vol. 23, n° 8 (2008), p. 707-712.

¹⁷ Wilber, Kathleen H. et Sandra L. Reynolds. « Introducing a framework for defining financial abuse of the elderly », *Journal of Elder Abuse & Neglect*, vol. 8, n° 2 (1996), p. 61-80.

¹⁸ Gouvernement du Canada (sans date). *Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet de l'exploitation financière*. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/exploitation-financiere.html>

¹⁹ *Ibid.*



ce qui rend la prévention et le signalement d'autant plus difficiles.²⁰ Des recherches récentes sur le féminicide chez les femmes et filles handicapées ajoutent un contexte important à l'exploitation financière et aux bénéficiaires d'allocations d'entretien : les personnes en situation de handicap peuvent être soumises à un contrôle accru et à de la maltraitance de la part de membres de leur famille ou d'aidants qui veulent voler ou profiter de ces allocations. En Afrique du Sud, par exemple, Refiloe Rebecca Monamodi, une femme handicapée de 54 ans, a été tuée par sa fille en 2017 après que celle-ci lui ait infligé de nombreux mauvais traitements afin d'avoir le contrôle de ses prestations. D'autres membres de la famille pensent que la maltraitance a débuté lorsque Refiloe a commencé à recevoir des prestations d'invalidité, mais Refiloe n'a jamais porté plainte contre sa fille^{21 22}.

Une étude portant sur l'exploitation financière a révélé que les femmes de tous les groupes d'âge sont plus susceptibles d'être victimes de cette forme de maltraitance et que des facteurs tels que le handicap, le stress, la situation financière et l'état de santé en sont des indicateurs significatifs²³. Étant donné que les femmes en situation de handicap sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu ou de vivre dans la pauvreté, elles sont également plus

²⁰ Knight, Bob G., et coll. « Influences on the perception of elder financial abuse among older adults in Southern California », *International Psychogeriatrics*, vol. 28, n° 1 (2016), p. 163-169.

²¹ Grand'Maison, Valérie, et Edelweiss Murillo Lafuente. « Dys-Feminicide: Conceptualizing the Feminicides of Women and Girls with Disabilities », *Sociation Today*, vol. 21, n° 1 (2022).

²² Mafokwane, Petunia. « Women Drowns Disabled Mom », *Sowetan* (7 mars 2017). Sur Internet : <https://www.pressreader.com/south-africa/sowetan/20170307/281505046011221>

²³ Kutin, Jozica, Roslyn Russell et Mike Reid. « Economic abuse between intimate partners in Australia: prevalence, health status, disability and financial stress », *Australian and New Zealand journal of public health*, vol. 41, n° 3 (2017), p. 269-274.



susceptibles de vivre dans des conditions plus propices à l'exploitation financière. Cela montre que l'intersectionnalité est une dynamique importante en ce qui concerne l'exploitation financière.

En outre, lorsque nous examinons l'intersection de l'âge et du handicap et la façon dont ceux-ci peuvent façonner l'expérience de l'exploitation financière, il nous faut prêter attention à des éléments tels que la procuration que les auteurs de maltraitance savent utiliser à leur profit²⁴.

Lacunes importantes dans les données

Un aspect qui complique notre compréhension de la dynamique de l'exploitation financière des personnes âgées handicapées est le manque de recherches dans ce domaine, en particulier au Canada. Entre autres exemples, une étude récente de la littérature sur l'exploitation financière des personnes handicapées a permis d'établir ce qui suit²⁵ :

- Parmi les articles examinés, seuls 16 % portent exclusivement sur l'exploitation financière (la tendance étant de regrouper l'exploitation financière avec d'autres formes de maltraitance);
- Seulement 27 % des recherches examinées mentionnent des interventions (une lacune importante pour les personnes âgées

²⁴ Association des banquiers canadiens (sans date). *Exploitation financière : ce qu'il faut savoir et où obtenir de l'aide*. Sur Internet : <https://cba.ca/financial-abuse-what-you-need-to-know-and-where-to-get-help?!=fr>

²⁵ Lightfoot, E. *Financial Abuse of Adults with Lifelong Disabilities: A Scoping Review*, Society for Social Work and Research. Présentation en direct, 2021. Sur Internet : <https://sswr.confex.com/sswr/2021/webprogram/Paper43062.html>



handicapées), et aucun des articles ne porte sur la nature ou l'efficacité des interventions;

- D'une manière générale, les recherches indiquent que les personnes handicapées sont davantage victimes d'exploitation financière;
- La majorité de ces recherches est menée aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Australie (peu de recherches sont menées au Canada).

Un autre examen de la recherche sur l'exploitation financière chez les personnes âgées a révélé que les études tendent à exclure les personnes souffrant d'un handicap (cognitif, intellectuel, psychiatrique ou physique).²⁶

Bien évidemment, il n'existe pas de données et d'analyses intersectionnelles portant sur l'exploitation financière des personnes âgées handicapées. Or il est essentiel de comprendre comment les diverses dimensions sociales, telles que la race, le statut d'Autochtone, la diversité sexuelle et de genre, la classe sociale et le statut d'immigrant, façonnent les expériences vécues par les personnes âgées handicapées et peuvent créer des vulnérabilités spécifiques et accrues à la violence et des obstacles à des mesures de soutien efficaces.

Nous avons constaté les mêmes lacunes dans notre évaluation des besoins, d'où l'importance de prendre les mesures suivantes :

- Mener au Canada des recherches visant à évaluer l'ampleur de

²⁶ Fealy, G., N. Donnelly, A. Bergin, M.P. Treacy et A. Phelan. *Financial abuse of older people: A review*. NCPOP, University College Dublin, Dublin, 2012.



l'exploitation financière des personnes âgées handicapées;

- Mener des recherches intersectionnelles qui portent précisément sur les dimensions sexospécifiques de l'exploitation financière, tout au long de la vie, et qui permettent d'analyser la dynamique unique et complexe de l'exploitation pour diverses personnes âgées handicapées (à leur domicile, dans leur collectivité et dans les établissements de soins, y compris les soins collectifs);
- Évaluer les ressources et les outils existants afin de déterminer leur efficacité ainsi que leur niveau d'accessibilité et d'inclusion;
- Contextualiser ces recherches à travers l'expérience vécue du handicap et du vieillissement et les nombreux obstacles systémiques rencontrés à cette intersection, ainsi qu'à d'autres.

En outre, les chercheurs en prévention de la violence s'appuient de plus en plus sur de l'information accessible au public, telle que des articles de presse et des documents judiciaires. Ce matériel est toutefois difficile d'accès et manque souvent de renseignements utiles, tels que des données intersectionnelles (p. ex. sur le sexe, la race, le statut d'Autochtone, la classe sociale, la diversité sexuelle ou de genre et le statut d'immigrant)²⁷.

²⁷ Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation. #cestunféminicide Comprendre les meurtres des femmes et des filles basés sur le genre au Canada en 2019. Sur Internet : <https://femicideincanada.ca/cestunf%C3%A9micide2019.pdf>



Nouveaux enjeux susceptibles d'aggraver l'expérience de l'exploitation financière

Les enjeux présentés ci-dessous sont apparus comme des aspects sous-examinés et des lacunes dans la recherche sur la maltraitance subie par les personnes à l'intersection de l'âge et du handicap. Ils méritent donc une attention et une étude plus approfondies.

COVID-19

Une recherche récente indique qu'en 2019 (au Canada), 128 000 personnes âgées ont déclaré avoir été victimes de violence; les personnes âgées handicapées étaient plus susceptibles d'être victimes de violence que les personnes sans handicap²⁸. Si cette recherche a révélé que les perceptions de la sécurité étaient généralement bonnes pour les populations âgées, il importe de noter qu'elle a été réalisée avant la pandémie. Des données plus récentes suggèrent que la COVID-19 a entraîné une augmentation de la maltraitance et de la victimisation pour de nombreuses personnes âgées. À titre d'exemple, au début de la pandémie, la Ligne d'assistance aux personnes âgées (Ontario) a rapporté une augmentation de 250 % des cas de maltraitance des personnes âgées, les experts attribuant ce phénomène à

²⁸ Conroy, Shana, et Danielle Sutton. « La violence envers les personnes âgées et les perceptions de ces dernières à l'égard de la sécurité au Canada », *Statistique Canada*. 2022. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00011-fra.htm>



l'isolement qui rend de nombreuses personnes âgées plus vulnérables²⁹. Plus les gens étaient isolés, plus ils devenaient vulnérables à diverses formes de maltraitance, que ce soit dans la collectivité ou dans les centres d'hébergement. L'intersection de l'âge et du handicap s'est révélée importante. De même, d'autres facteurs identitaires croisés mettent certains groupes de personnes âgées handicapées plus à risque. Tant des chercheurs que des intervenants ont signalé sans équivoque une augmentation de diverses formes de violence fondée sur le sexe au cours de la pandémie³⁰, ce qui suggère que les femmes âgées handicapées peuvent subir un taux de victimisation plus élevé. En outre, alors qu'aujourd'hui beaucoup ont tourné la page et déclaré la pandémie terminée, les personnes âgées et les personnes handicapées restent plus vulnérables au virus, ce qui peut se traduire par un isolement permanent et une dépendance accrue à l'égard de la famille et des amis pour du soutien. L'isolement comme la dépendance sont deux facteurs qui exacerbent le risque de maltraitance.

Aide médicale à mourir

Le Canada dispose des lois les plus permissives au monde en matière d'aide

²⁹ Reports of elder abuse soar in Canada as COVID-19 further isolates vulnerable seniors, 2021. Sur Internet : <https://www.canage.ca/reports-of-elder-abuse-soar-in-canada-as-covid-19-further-isolates-vulnerable-seniors/>

³⁰ UN Women. *Measuring the Shadow Pandemic: Violence Against Women During COVID-19*, 2021. Sur Internet : <https://data.unwomen.org/publications/vaw-rga>; Piquero, Alex R., et coll. « Domestic violence during the COVID-19 pandemic-Evidence from a systematic review and meta-analysis ». *Journal of criminal justice*, vol. 74 (2021), 101806; Chen, Innée, et Olga Bougie, « Women's issues in pandemic times: how COVID-19 has exacerbated gender inequities for women in Canada and around the world », *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada*, vol. 42, n° 12 (2020), p. 1458.



médicale à mourir, et on craint sérieusement que les gens ne demandent l'aide médicale à mourir qu'en raison d'un manque de soutien (logement, soins, etc.). Eu égard à la présente analyse, on s'inquiète des liens possibles entre l'aide à mourir, la coercition et la maltraitance des aînés. Les nouvelles données sont préoccupantes, en particulier au Canada où on observe déjà un certain nombre de cas qui révèlent que l'isolement et l'augmentation du coût de la vie sont au nombre des facteurs qui influent sur la décision de demander l'aide à mourir. À titre d'exemple, une femme de 51 ans a demandé l'aide à mourir en raison de la gravité de son hypersensibilité chimique et de son incapacité à trouver un logement abordable et accessible (un logement exempt d'irritants chimiques)³¹. Dans un autre cas récent, la GRC a été appelée à enquêter après qu'un agent de traitement des cas d'Anciens Combattants Canada ait proposé l'option de demander l'aide médicale à mourir à quatre (peut-être cinq) anciens combattants qui souhaitaient obtenir une aide gouvernementale sans rapport avec cette mesure³². Ces deux cas indiquent que des éléments tels que l'inégalité et la coercition influencent la décision de demander l'aide médicale à mourir. Étant donné que les personnes à l'intersection de l'âge et du handicap (et à d'autres intersections) sont plus susceptibles d'être victimes de diverses formes de maltraitance, cet enjeu requiert une étude plus approfondie et des

³¹ Favaro, A. *Woman with chemical sensitivities chose medically-assisted death after failed bid to get better housing*, 2022. Sur Internet : <https://www.ctvnews.ca/health/woman-with-chemical-sensitivities-chose-medically-assisted-death-after-failed-bid-to-get-better-housing-1.5860579>

³² Brewster, M. *RCMP called to investigate multiple cases of veterans being offered medically assisted death*, 2022. Sur Internet : <https://www.cbc.ca/news/politics/veterans-aid-rcmp-investigation-1.6663885>



mesures de protection.

En outre, on craint que des personnes ayant une faible estime d'elles-mêmes soient sensibles à l'influence d'autrui, au point de demander l'aide à mourir alors qu'elles ne l'auraient autrement jamais envisagé³³. À titre d'exemple, en 2016, dans l'Oregon, 48,87 % des personnes qui ont demandé l'aide à mourir ont agi de la sorte parce qu'elles craignaient d'être un fardeau pour leur famille, leurs amis et leurs aidants³⁴. Les recherches sur les homicides par compassion montrent que ceux-ci sont motivés par le fait qu'un aidant, le plus souvent un homme, ne peut plus s'occuper de sa fille ou de sa partenaire intime plus âgée souffrant d'un handicap³⁵. En d'autres termes, la perception du fardeau des soins est parfois utilisée pour justifier le meurtre de personnes (en particulier des filles et des femmes) handicapées. Étant donné que les auteurs de maltraitance de personnes âgées et handicapées sont le plus souvent des membres de la famille ou des amis, il importe de tenir compte de l'influence induite, de la nature perçue du fardeau et de la manière dont ces deux facteurs peuvent influencer sur la décision de recourir à l'aide à mourir.

³³ *Assisted suicide, coercion and elder abuse: What are the facts?* Sur Internet : <https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/hopeaustralia/pages/29/attachments/original/1497904690/Assisted-Suicide-coercion-and-elder-abuse-FACTS-SHEET.pdf?1497904690>

³⁴ Oregon Public Health Division. *Oregon Death With Dignity Act: Data Summary 2016*. Sur Internet : <http://public.health.oregon.gov/ProviderPartnerResources/EvaluationResearch/DeathwithDignityAct/Documents/year19.pdf>

³⁵ Canetto, Silvia Sara, et Janet D. Hollenshead. « Older Women and Mercy Killing », *Omega*, vol. 42, n° 3, 2001, p. 83-99; Grand'Maison, Valérie, et Edelweiss Murillo Lafuente. « Dys-Femicide: Conceptualizing the Femicides of Women and Girls with Disabilities », *Sociation Today*, vol. 21, n° 1 (2022).



Besoins en matière de soins

Des données canadiennes récentes montrent que des besoins non satisfaits en matière de soins ajoutent une composante importante à l'analyse de la maltraitance des aînés. Entre autres exemples, en 2021, 6 % des ménages ont déclaré recevoir des soins à domicile formels, tandis que 3 % (soit 419 800 ménages) ont déclaré avoir besoin de soins à domicile, mais que ce besoin n'était pas satisfait³⁶. Il est important de noter que les besoins non satisfaits en matière de soins à domicile sont plus importants dans les ménages à faible statut socioéconomique, ce qui peut être attribuable à plusieurs facteurs, notamment un accès plus limité aux ressources disponibles et des taux plus élevés de maladies chroniques³⁷. On craint que ces besoins non satisfaits n'exposent davantage les personnes âgées handicapées à diverses formes de maltraitance, puisqu'elles sont obligées de compter sur une mosaïque inadéquate et incohérente de soins formels et informels, ce qui les rend encore plus vulnérables et leur enlève encore plus d'autonomie, ceci au profit d'un éventail d'auteurs de maltraitance potentiels.

Les soins à domicile sont en crise au Canada, car les travailleurs quittent ce secteur pour un meilleur salaire dans d'autres structures de soins³⁸. On ne peut ignorer cette situation qui laisse les personnes qui dépendent des soins à

³⁶ Statistique Canada. *Recours aux soins à domicile et besoins non satisfaits en matière de soins à domicile au Canada, 2021, 2022*. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220826/dq220826a-fra.htm>

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Casey, L. *A crisis for home care: droves of workers leave for hospitals, nursing homes, 2021*. Sur Internet : <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ont-home-care-1.6232042>



domicile dans l'attente d'un personnel soignant qui, souvent, ne se présente pas du tout. Notons qu'une organisation qui avait un taux d'acceptation de 95 % avant la pandémie ne peut aujourd'hui répondre qu'à 60 % des demandes³⁹. Cela soulève de sérieuses inquiétudes quant à la négligence dont sont victimes les personnes âgées handicapées qui, dans le contexte actuel, deviennent encore plus vulnérables. Cette crise des soins est exacerbée par l'insuffisance du financement public et les pressions en faveur de la privatisation qui privilégient le profit au détriment des soins et augmentent le risque de victimisation.

Crise d'abordabilité

Étant donné que le présent rapport s'intéresse à l'intersection de l'âge, du handicap et de l'exploitation financière, il importe de s'attarder à la crise économique et financière actuelle, d'autant que les personnes handicapées, en particulier les femmes, ont un revenu inférieur à celui des personnes sans handicap. Dans un sondage réalisé en 2022 par Angus Reid au Canada, 45 % des personnes interrogées ont indiqué être dans une plus mauvaise posture financière qu'elles ne l'étaient à la même époque l'année précédente⁴⁰. L'inflation pourrait accroître les risques à l'intersection de la maltraitance financière, de l'âge et du handicap et rendre les personnes âgées handicapées encore plus vulnérables. Précisons tout d'abord que les

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Angus Reid Institute. *Highest inflation rates in forty years have Canadians tightening belts, bracing for more financial turbulence*, 2022. Sur Internet : <https://angusreid.org/inflation-rate-bank-of-canada-june-2022/>



personnes âgées et les personnes handicapées sont plus vulnérables à l'inflation parce qu'elles sont plus susceptibles d'avoir un revenu fixe et de recevoir des prestations, ce qui laisse peu de place à une hausse des coûts, notamment en ce qui concerne les produits de première nécessité⁴¹. Au Canada, les personnes dont le budget est essentiellement consacré aux nécessités de la vie (nourriture et logement) sont les plus touchées par l'inflation⁴². Dans les grandes villes, les locataires à faible revenu consacrent déjà 50 % de leur revenu net d'impôt au loyer, ce qui laisse peu de place à l'augmentation du prix des aliments⁴³. Ainsi, le climat économique actuel rend déjà les personnes qui vivent à l'intersection de l'âge et du handicap (parmi d'autres facteurs identitaires intersectionnels) plus dépendantes d'un soutien formel et informel inadéquat pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Ces personnes sont par conséquent plus vulnérables au contrôle, à la négligence et à la maltraitance.

Deuxièmement, en ce qui concerne le stress causé par l'inflation, on sait déjà que ces conditions peuvent exacerber la maltraitance. En effet, un refuge de Barrie (Ontario) qui vient en aide aux femmes et aux enfants note qu'en raison de l'inflation, de nombreuses personnes victimes de maltraitance n'ont pas les moyens de quitter des situations violentes parce que le coût de la

⁴¹ Wester, D. *The Pandemic's Record Inflation: Why It Hits Seniors and People with Disabilities the Hardest*, 2022. Sur Internet : <https://www.accessibility.com/blog/the-pandemics-record-inflation-why-it-hits-seniors-and-people-with-disabilities-the-hardest>

⁴² DeLaire, M. *Seniors, low-income earners among those most impacted by rising inflation, economists say*, 2022. Sur Internet : <https://www.ctvnews.ca/canada/seniors-low-income-earners-among-those-most-impacted-by-rising-inflation-economists-say-1.5979920>

⁴³ *Ibid.*



nourriture et de l'hébergement est hors de leur portée⁴⁴. Certaines recherches mentionnées précédemment dans le présent rapport ont également mis en évidence le fait que le stress économique vécu par les proches aidants exacerbe la maltraitance, ce qui, ajouté à la récente pandémie et aux pressions qui en ont découlé, pourrait rendre encore plus vulnérables les personnes qui dépendent de proches aidants (qui sont les plus susceptibles d'infliger de la maltraitance).

Ressources et outils canadiens

Les ressources et outils ci-dessous ont été développés pour éduquer, identifier et aider les personnes victimes de maltraitance, et prévenir les mauvais traitements, en mettant l'accent sur l'exploitation financière des personnes à l'intersection de l'âge et du handicap. Les expériences de maltraitance étant multiples, ces ressources sont axées sur le soutien aux personnes âgées et aux personnes handicapées victimes d'exploitation financière (l'un des thèmes de ce projet). Dans la mesure du possible, nous avons essayé d'inclure des outils qui prennent en compte les facteurs identitaires intersectionnels, y compris les besoins liés aux handicaps croisés, le statut d'Autochtone et l'identité 2ELGBTQI+, ainsi que des ressources provenant de partout au pays.

⁴⁴ Bogdan, S. *Barrie shelter raising concerns over inflation's impact on women living with abuse*, 2022. Sur Internet : <https://globalnews.ca/news/9264707/barrie-shelter-inflation-women-abuse/>



1. Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet de l'exploitation financière (Gouvernement du Canada) :
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/exploitation-financiere.html>
2. Protéger les investisseurs vulnérables contre l'exploitation financière (FAIR Canada) : <https://faircanada.ca/fr/les-notions-de-base-des-investissements/protéger-les-investisseurs-vulnérables-contre-l'exploitation-financiere/>
3. Prévenir les abus et la fraude : Un guide pour les aînés (RCPMTA) :
https://www.legal-info-legale.nb.ca/fr/uploads/file/Files/PDF/Legal%20Toolkit%20for%20Seniors/A_Guide_For_Seniors_Full_FR.pdf
4. Comment reconnaître et prévenir les arnaques et l'exploitation financière des aînés (BMO) : <https://www.bmo.com/principal/particuliers/vos-operations-bancaires/centre-de-securite/centre-de-formation/abus-financiers-envers-aines/>
5. Financial Abuse of Individuals with Disabilities (SNA) :
<https://www.specialneedsalliance.org/the-voice/financial-abuse-of-individuals-with-disabilities/>
6. L'exploitation d'une personne âgée ou handicapée (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse) :
https://www.cdpedj.qc.ca/storage/app/media/publications/brochure_exploitation.pdf



7. Financial Abuse (Elder Abuse Prevention Ontario) :
<https://eaapon.ca/learn-the-facts/financial-abuse/>
8. Abuse of People with Disabilities (The People's Law School) :
[https://yourlegalrights.on.ca/sites/all/files/pls_abuse_of_people_with_disabilities_fact_sheet\(1\).pdf](https://yourlegalrights.on.ca/sites/all/files/pls_abuse_of_people_with_disabilities_fact_sheet(1).pdf)
9. Responding to Financial Exploitation (Seniors First BC) :
<https://seniorsfirstbc.ca/for-professionals/responding-financial-exploitation/>
10. Financial Abuse: Spot it and Stop it (Brain Injury Society of Toronto) :
<https://bist.ca/financial-abuse-spot-it-and-stop-it/>
11. Recognizing Abuse of Older Adults (PLEA) : <https://www.plea.org/older-adults/abuse-of-older-adults/recognizing-abuse-of-older-adults>
12. Financial Abuse Can Be Elder Abuse (Autorité sanitaire des Premières nations) : <https://www.fnha.ca/about/news-and-events/news/june-15-is-world-elder-abuse-awareness-day>
13. First Nations Elder Safety Guide (Howe Sound Women's Centre) :
<http://hswc.ca/wp-content/uploads/2013/08/Elder-Safety-Resource-Guide-02-05-3.pdf>
14. Aînés autochtones (RCPMTA) : <https://cnpea.ca/fr/marques/ain%C3%A9s-autochtones>



15. Elder Abuse and Neglect (Canadian Settlement in Action) :
<https://openeducationalberta.ca/settlement/chapter/elder-abuse/>
16. Isolement social des aînés : un regard sur les nouveaux immigrants et réfugiés aînés au Canada (Gouvernement du Canada) :
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/isolement-social-immigrants-refugies.html>
17. Elder Abuse & Financial Abuse (Egale) : https://egale.ca/wp-content/uploads/2022/02/Elder-Abuse-and-Financial-Abuse-Community-Conversations-Brief-2_0.pdf
18. Elder Abuse in the LGBTQ Community (RCPMTA) :
<https://cnpea.ca/en/tools/brochures-and-factsheets/594-sfu-gerontology-research-centre-elder-abuse-in-the-lgbt-community-videos,-posters>
19. Prévenir et répondre à la maltraitance des personnes âgées ayant des incapacités et des personnes âgées sourdes (ACIC et Dawn Canada) :
<https://www.dawncanada.net/main/wp-content/uploads/2014/06/ESDC-Project-Overview-French.pdf>



Prochaines étapes

Les résultats de ce rapport, combinés au partenariat existant entre DAWN Canada et le RCPMTA et aux travaux antérieurs exécutés dans ce domaine, permettent à DAWN Canada, à ses partenaires et à d'autres parties prenantes de prendre des mesures tangibles pour progresser dans notre compréhension collective de l'intersectionnalité du vieillissement, de la maltraitance et du handicap et dans la manière de l'aborder.

Généralités

1. Intégrer davantage les conclusions de ce rapport dans les prochains travaux sur la violence fondée sur le sexe, la violence entre partenaires intimes et la maltraitance, afin de mettre en évidence la dynamique des survivants âgés et de s'assurer que nous comprenons l'analyse du parcours de vie lorsqu'il s'agit de diverses formes de maltraitance (au diapason avec d'autres travaux de DAWN Canada visant à examiner les expériences des enfants handicapés, la maltraitance et le parcours de vie).
2. Renforcer le partenariat avec des organisations telles que le RCPMTA pour examiner ces questions de manière à réduire la nature exclusive de la recherche, des politiques et des programmes qui ne tiennent pas compte des intersections du handicap et du vieillissement (ainsi que du genre et d'autres facteurs identitaires croisés). Examiner notamment les



résultats de notre travail collectif dans ce domaine et établir l'ordre de priorité des prochaines étapes que nous prendrons de concert.

3. Utiliser cette recherche pour éclairer les travaux existants sur l'aide médicale à mourir afin de mieux comprendre comment les personnes âgées handicapées ayant des identités diverses peuvent être contraintes de prendre des décisions en raison de diverses formes de maltraitance, y compris l'exploitation financière, dans le contexte de la crise actuelle des soins et de l'abordabilité. Il s'agit là de nuances importantes qui restent sous-explorées et qui requièrent une attention et une réflexion critique dans le cadre de l'expansion de l'aide médicale à mourir.
4. Utiliser ce rapport (et d'autres travaux de DAWN Canada) comme fondement pour mobiliser les personnes âgées handicapées et assurer leur participation au processus de recherche global de l'organisation.
5. Veiller à ce que les projets de DAWN Canada comblient les lacunes que le présent travail a mises en évidence, notamment l'absence d'approche sexospécifique, d'intersectionnalité et d'analyse du parcours de vie dans la recherche, les politiques et les programmes portant sur l'exploitation financière des personnes âgées handicapées.
6. Travailler avec des partenaires pour mieux comprendre l'impact des nouveaux enjeux qui aggravent la maltraitance, y compris l'exploitation financière, des personnes à l'intersection de l'âge et du handicap, tels



que la COVID-19, l'après-COVID, l'aide médicale à mourir et la crise d'abordabilité. Chercher aussi des moyens de s'attaquer à ces enjeux. La recherche dans ce domaine devrait éclairer certaines politiques de manière à fournir les types de soutien social et d'autonomisation jugés nécessaires pour prévenir les diverses formes de maltraitance (qui sont probablement interreliées).

Résultats du projet

1. Préparer une campagne auprès des médias sociaux visant à éduquer le public sur les intersections entre la maltraitance des personnes âgées et le handicap, campagne qui sera lancée à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (le 15 juin) et de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance économique (le 26 novembre). Les résultats de cette recherche pourraient aider DAWN Canada à sensibiliser le public à l'égard de ces questions. Notre objectif est de travailler avec des partenaires pour aller au-delà des réseaux et des silos existants afin de commencer à construire une véritable action et une solidarité inter-mouvements.
2. Fournir une copie bilingue et accessible de ce rapport sur le site Web de DAWN Canada (librement accessible au public). Travailler avec des partenaires pour fournir un « document évolutif » qui présente les nouvelles ressources et les nouveaux outils qui peuvent être utilisés dans les collectivités aux fins d'éducation et de prévention.



3. Rédiger des fiches d'information qui reprennent les points clés de notre action afin d'accroître la sensibilisation et les distribuer aux parties prenantes et au public.
4. Étant donné les nombreux aspects qui rendent les personnes handicapées et les personnes âgées plus susceptibles d'être victimes de diverses formes de maltraitance, DAWN Canada, ses alliés et ses partenaires entendent continuer à identifier les obstacles systémiques qui exacerbent les mauvais traitements et plaider en faveur de politiques inclusives et humaines qui placent les personnes avant le profit.
5. S'appuyer sur cet examen initial et sur les recherches émergentes sur les intersections entre le vieillissement, le handicap, la maltraitance et d'autres facteurs identitaires pour demander des subventions qui soutiendraient des recherches et des activités supplémentaires liées à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées, et plus précisément leur exploitation financière.